

COMPRENDRE LE DANGER ET LES OBSTACLES À LA PROTECTION

Tous les mineurs en situation de prostitution n'expriment pas leur besoin d'être aidés ou protégés. Ils sont pourtant bien en danger.



Face à un tel discours, que l'on peut retrouver chez des adolescents en situation de prostitution, il faut :

- garder à l'esprit qu'une non-demande d'aide ne signifie pas un non-besoin, et qu'une opposition ou un refus ponctuels peuvent masquer un réel désir d'être aidé, en particulier chez les adolescents ;
- interpréter les attitudes de banalisation, de déni ou de mise à distance en prenant en compte les caractéristiques de l'adolescence et du phénomène prostitutionnel.

Pourquoi doit-on protéger ces enfants et ces adolescents ?



L'enfant et l'adolescent ne sont, par définition, pas pleinement matures. Ils peuvent se trouver en difficulté pour résister aux abus et aux influences. C'est pour cela que la loi les protège et les considère comme victimes lorsqu'ils se prostituent.



Les mineurs victimes de prostitution ont souvent eu des parcours de vie qui les fragilisaient, avant leur entrée en prostitution : maltraitances, violences, initiations précoces et parfois non désirées à la sexualité, harcèlement scolaire, situations d'emprise amoureuse, familiale ou d'un petit groupe de pairs, etc.



Ils subissent, dans la pratique prostitutionnelle, des violences sexuelles, psychologiques et/ou physiques (exercées par des proxénètes ou des

clients), ainsi que très souvent des chantages et menaces.



Les proxénètes nient les aspects délétères de la prostitution pour n'en montrer que les « avantages ». Ils se présentent comme des protecteurs et peuvent feindre des relations amoureuses ou amicales pour conduire à la prostitution. En créant de la peur et de l'emprise, ils y maintiennent leurs victimes, mais il est possible que la violence ne soit pas évoquée par les victimes parce que l'emprise se manifeste autrement.



Des facteurs protecteurs peuvent manquer. Par exemple, le jeune est davantage exposé si les modèles auxquels il s'identifie valorisent le gain, la prise de risque et l'hypersexualisation ; ou si les adultes autour de lui le laissent seul face à ces modèles non déconstruits, ne repèrent pas sa détresse, ni les signes de danger.



Que dit LA LOI ?

- **Il y a prostitution dès qu'existe une contrepartie prévue, quelle qu'elle soit, à un acte sexuel.**
- **Le recours à la prostitution d'un mineur est interdit, même lorsqu'il se dit consentant, et jusqu'à ses 18 ans.**
- **Les délinquants sont les clients et les proxénètes. La loi considère les mineurs qui se prostituent comme victimes et en situation de danger.**

Pourquoi peut-on parler de cercles vicieux, lorsque des mineurs vulnérables sont prostitués ?

Les adolescents qui ont connu des expériences adverses, voire des abus, avant la prostitution sont particulièrement en difficulté pour repérer les intentions malveillantes et s'en protéger.

La confrontation prolongée au contexte prostitutionnel continue d'altérer la conscience, la perception de soi et des autres, le système de croyances, d'une manière qui surexpose au risque de rencontrer et subir de nouvelles violences.

C'est pourquoi on peut voir la pratique prostitutionnelle comme une expérience de revictimisation pour les enfants qui avaient déjà connu des traumatismes, et comme un « cercle vicieux » susceptible d'en appeler d'autres.

Dans la pratique prostitutionnelle entrent en jeu la peur, les rapports de force, des rapports sexuels, et souvent des prises de toxiques qui créent une excitation et **un sentiment d'intensité**. Certains adolescents peuvent les confondre à tort avec le plaisir ou le bien-être, ou en tout cas rechercher à les éprouver à nouveau par des allers-retours dans la prostitution.

Des adolescents aux repères perdus ou brouillés

La prostitution vient isoler socialement ceux qui en sont victimes et compromettre leur inscription dans un projet scolaire ou de vie. Elle favorise ou renforce les difficultés scolaires, psychologiques ainsi que des phénomènes de repli et de méfiance, notamment vis-à-vis des adultes (que ces adolescents jugent impuissants à leur venir en aide).

Ces jeunes peuvent donner l'impression de **se méfier davantage des adultes ou de l'entourage bienveillants que de l'environnement toxique** qui les exploite ou les encourage à se prostituer. Cependant, ce ressenti n'est généralement pas constant, et il demeure marqué d'ambivalence.

La nécessité d'une prévention, d'un repérage et d'une intervention précoces

L'action précoce permet d'éviter aux adolescents d'être conduits ou maintenus dans ces cercles vicieux et, pour les professionnels, de devoir intervenir sur des situations déjà critiques. Qu'elles soient précoces ou plus tardives, les actions de prévention, de repérage ou d'accompagnement doivent reposer sur :

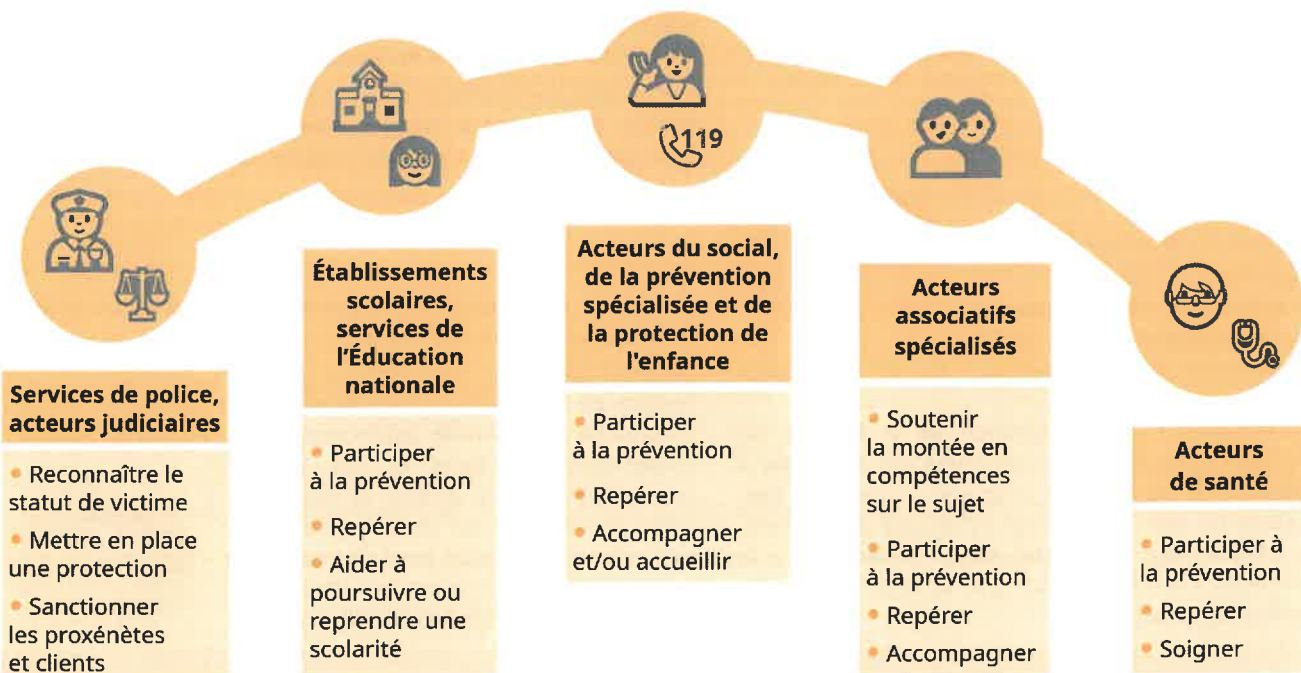
- une culture commune et un discours cohérent des adultes, qui peuvent s'appuyer sur les constats et repères évoqués dans cette fiche ;
- une prise en compte du danger prostitutionnel, des facteurs de risque mais aussi des facteurs potentiels de protection des mineurs victimes ;
- des objectifs adaptés et des positionnements réellement protecteurs, à l'écoute des jeunes ;
- une palette de solutions pour répondre à des besoins de protection.

POUR ALLER PLUS LOIN sur les deux derniers points, voir la fiche synthétique n° 2 « Accompagner les mineurs victimes de prostitution »

ACCOMPAGNER LES MINEURS VICTIMES DE PROSTITUTION

Protéger durablement un adolescent de la prostitution ne se limite pas à l'extraire de l'endroit où il est prostitué : il s'agit d'accompagner un processus de rétablissement, avec souvent une prise de conscience progressive, des allers-retours et des phases de régression. Ce rythme étant propre à chacun, il n'existe pas de solution de protection unique, applicable à tous et à tout moment du parcours. La prise en charge nécessite un réseau partenarial large et le recours à plusieurs modalités d'accompagnement.

Les principaux acteurs



Les temporalités

La problématique prostitutionnelle demande d'accepter que l'adolescent évolue de façon progressive, et en même temps de répondre présent quand il demande de l'aide.

Trois moments-clés :

- Installer la relation** : chercher à établir un lien de confiance et protéger l'enfant à la mesure de ce qu'on peut.
- Gérer l'urgence** : intervenir en réduction des risques (en invitant l'adolescent à se reconnecter avec son corps, sa fatigue, ses envies autres), proposer du dépistage ou des soins, organiser des mises à l'abri, etc.
- Repérer de possibles « moments de bascule »**, où l'adolescent est plus ouvert à des perspectives alternatives à la prostitution.
- Amorcer un travail de réparation** qui permettra à l'enfant de percevoir la violence, de comprendre pourquoi ils se met en danger, et de s'investir progressivement dans des projets (de soin, scolaires, d'insertion...) à l'écart du milieu de violence et d'exploitation.

4 verbes-clés pour accompagner

**RÉHUMANISER**

Il est avant tout nécessaire de prendre le contrepied de la chosification de l'adolescent (objet sexuel et objet d'exploitation dans la prostitution). Cela passe par :

- le considérer et lui renvoyer qu'il ne se résume pas à sa pratique prostitutionnelle ;

pratique prostitutionnelle ;

- ne pas le projeter trop vite dans un monde et des préoccupations d'adulte, malgré la prostitution qui vient « faire écran » à l'enfance ;
- reconnaître la spécificité de chaque mineur, dont l'histoire, les ressources et les besoins sont différents.

ADAPTER

Accompagner un mineur victime de prostitution nécessite de construire des propositions d'accompagnement en lien étroit avec le jeune, en s'adaptant à ce qu'il peut entendre et s'approprier.

Cela commence par une écoute sans jugement permettant de comprendre ce qui se passe pour lui. Il faut aussi aller chercher l'enfant là où il se trouve, et autant que possible faire venir à lui le soin ou la relation éducative (parce qu'il est en errance, ou parce qu'il ne se rend pas facilement à des rendez-vous fixés à l'avance).

Enfin, s'adapter implique de penser des parcours de prise en charge suffisamment souples pour supporter d'être parfois désorganisés (par des refus, des fugues, des régressions...).

**SÉCURISER**

Le sentiment de sécurité passe pour les adolescents par :

- le ressenti que les pratiques professionnelles et le cadre d'intervention sont pensés, et les difficultés anticipées ;
- l'expérience de la protection, de la fiabilité, de la parole tenue : quand un jeune qui demande à être mis à l'abri se voit proposer un lieu d'accueil, quand on vient le chercher s'il appelle au secours, il expérimente la capacité des professionnels à le protéger en même temps que la valeur qu'il peut avoir pour autrui.

**RESTAURER**

L'enjeu est de parvenir à une relation éducative et un soutien émancipateurs pour l'adolescent.

Les trois verbes-clés déjà évoqués favorisent l'appropriation par l'enfant de propositions contribuant à une réparation globale (identitaire, relationnelle, psychologique...). Celles-ci comportent notamment des soins et des activités permettant de faire évoluer le rapport au corps, l'estime de soi et le sentiment de compétence (évolution fondamentale pour que l'adolescent puisse espérer un avenir et des projets alternatifs à la prostitution).



Des dispositifs diversifiés

Les solutions de prise en charge peuvent s'incarner dans des modalités d'accompagnements souples et modulables, dans des accueils *a contrario* très sécurisés, ou à travers le renforcement des compétences des services éducatifs existants et une évolution des coopérations. Le dossier thématique, volets 1 et 2, décrit par exemple :

- ↳ **Des expériences de collaboration** entre des associations spécialisées sur la problématique prostitutionnelle et les acteurs concourant à la protection de l'enfance, pour soutenir la capacité de ces derniers à repérer, évaluer et prendre en charge les mineurs concernés.
- ↻ **Des actions en réseau**, comme les expériences de protocoles relatifs aux fugues, ou la création de dispositifs locaux de coopération.
- ~ **Des dispositifs « hors les murs »**, contribuant à retrouver un lien avec les adolescents en rupture (maraudes de rue et numériques, équipes mobiles de soins, services innovants...).
- **Des dispositifs d'éloignement** permettant une coupure avec l'environnement. Ceux disposant d'une pratique établie sont à ce jour non spécifiques à l'accueil de mineurs victimes de prostitution (accueils sécurisés et sécurisants pour mineurs victimes de traite des êtres humains ; accueils, dans le cadre pénal, de jeunes filles orientées pour actes de délinquance). Ils se caractérisent par un isolement géographique, un cadre contenant, une capacité d'accueil réduite et un encadrement renforcé.